

ELECTION DES DELEGUES MUTAME MARSEILLE METROPOLE

Election des Délégués pour 6 ans (2023-2029)

- Un délégué suppléant par délégué titulaire
- Section de vote pour avoir un délégué par tranche de 150 adhérents
- Les candidatures seront reçues au siège de la Mutuelle au plus tard **le 21 octobre 2023** (cachet de la Poste faisant foi)
- Les votes se dérouleront **du 13 novembre au 24 novembre 2023 et se clôtureront à 17h**
- **Le dépouillement des élections se fera le 24 novembre 2023 au siège de la Mutuelle**

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE PORTABLE :

ADRESSE MAIL :

SITUATION PROFESSIONNELLE : EN ACTIVITE RETRAITE

EMPLOYEUR / SERVICE :

OBJET :

Elections des délégués à l'Assemblée Générale Statutaire

Monsieur le Président,

Je soussigné(e) _____, déclare être candidat(e) au poste de Délégué(e) à l'Assemblée Générale de la Mutuelle Marseille Métropole : 4 Rue Venture 13221 Marseille Cedex 01.

Fait à Marseille, le :

Signature :